



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.404
23 avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Douzième session

Accra, Ghana
20-25 avril 2008

Résumé des délibérations de la table ronde thématique 3

LE RENOUVEAU DES PRODUITS DE BASE AU XXI^E SIÈCLE

1. Les participants à la table ronde ont examiné les questions relatives aux produits de base dans le contexte des hausses des cours de ces produits depuis 2002. Les délibérations ont porté sur l'évolution des prix et les mesures envisageables dans les divers secteurs de produits de base: énergie (pétrole et gaz), minéraux et métaux et produits agricoles. Ont été également examinées les questions relatives à la valeur ajoutée, s'agissant plus particulièrement des questions de concurrence et de la conformité.

2. Les principales questions suivantes ont été mises en relief:

a) *Hausses des prix des produits alimentaires*: Entre autres facteurs, le changement climatique et la production de biocarburants ont été identifiés en tant que facteurs explicatifs des fortes hausses récentes des prix des produits alimentaires. On a toutefois souligné que les causes de ces hausses étaient d'ordres essentiellement structurel et spéculatif et que le changement climatique et la production de biocarburants n'étaient que deux facteurs parmi d'autres;

b) *Diversification et valeur ajoutée*: On a estimé que les pays tributaires des produits de base ont besoin de diversifier leur gamme de produits, pour l'étendre en particulier aux produits à plus forte valeur ajoutée, afin de se prémunir contre l'instabilité des prix et les cycles

traditionnels d'expansion et de récession des produits de base et de faciliter une plus grande participation aux chaînes de valeur dans ce secteur;

c) *Accroître le niveau de l'investissement dans la technologie et l'infrastructure (routes, capacités de stockage et installations post-récolte)*: On a estimé que le bas niveau de ce type d'investissement freine la distribution et la commercialisation qui renforcent le processus de diversification;

d) *Gouvernance*: Les participants ont souligné l'importance du renforcement de la gouvernance, notamment les cadres juridiques et réglementaires, en tant que moyen de trouver des réponses appropriées aux questions soulevées par les produits de base;

e) *Répartition équitable des rentes*: Cette question a été jugée importante, surtout en ce qui concerne les revenus d'aubaine provenant des industries extractives, en tenant compte des intérêts des investisseurs et des compagnies d'accueil, ainsi que de ceux des communautés locales et des gouvernements;

f) *Transformer les revenus d'aubaine en gains de développement*: Il a été recommandé de constituer des fonds spéciaux destinés à aider le secteur privé à se diversifier;

g) *Mise en valeur des ressources humaines*: Cette question a été jugée importante sous l'angle des moyens de mieux maîtriser la gestion des économies tributaires des produits de base;

h) *Assurer la stabilité du cadre macroéconomique*: Cette stabilité permettrait de faire en sorte que les problèmes qui pourraient découler d'une forte inflation et de l'appréciation de la monnaie soient maîtrisés. La constitution de fonds de stabilisation et le recours aux outils de gestion des risques ont été proposés, entre autres;

i) *Questions de concurrence*: On a noté que l'amélioration de la productivité constituait le socle d'une production plus efficace et compétitive sur les marchés mondiaux. Il a été également instamment demandé aux pays développés de réduire, dans la perspective de leur élimination, leurs subventions agricoles qui ont des effets de distorsion sur les échanges dans le contexte des négociations commerciales de Doha. S'agissant des pays tributaires des produits de base, il leur est conseillé d'envisager l'élaboration de politiques de la concurrence en tant que moyen de contrebalancer l'influence sans limite des sociétés transnationales;

j) *Sécurité alimentaire et normes sanitaires*: Les participants ont constaté que l'harmonisation des normes – ainsi que des exigences en matière de sécurité et de qualité entre pays et acteurs sur les marchés – serait souhaitable mais posait des difficultés pratiques. Le rôle positif des normes dans le développement et l'expansion du commerce mondial a été souligné;

k) *Balance des paiements*: Le fait que la plupart des pays à faible revenu importateurs nets de produits alimentaires subissent l'augmentation simultanée des prix des produits alimentaires et des combustibles impose de prendre en compte les différentes réalités des pays, les incidences sur la balance des paiements par exemple;

l) *Renforcement de la coopération économique régionale*: Ce renforcement contribuerait à l'expansion des marchés régionaux et limiterait les effets des hausses des prix de l'énergie.

L'action à engager

3. Il y a eu consensus sur la nécessité de concilier les intérêts divers des producteurs et des consommateurs dans le cadre d'un dialogue international et de la recherche de consensus sur les moyens de résoudre les problèmes des produits de base et les questions connexes. Les participants sont convenus que, pour aller de l'avant, il faut une action internationale passant notamment par le recours au cadre intergouvernemental de la CNUCED sur les points suivants:

a) Intégrer les politiques des produits de base aux stratégies nationales, régionales et internationales de développement économique et de réduction de la pauvreté, pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;

b) S'accorder sur les politiques et instruments liés au commerce propres à résoudre les problèmes des produits de base, notamment dans le cadre des négociations de Doha;

c) Concevoir des politiques de l'investissement et du financement permettant l'accès aux ressources financières en vue d'un développement fondé sur les produits de base, y compris en ce qui concerne l'aide publique au développement, l'aide au commerce et le financement compensatoire, entre autres; et

d) Recentrage sur les solutions multidimensionnelles et multipartites qui rassemblent les perspectives relatives aux changements climatiques, à la qualité, aux relations de travail et aux intérêts des consommateurs. Un processus de suivi neutre et transparent en vue d'une production durable est également nécessaire.
